

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

pléter leurs observations locales, de faire la visite de monuments, d'usines, d'exploitations agricoles ou industrielles, et en même temps de recueillir les objets destinés au musée scolaire.

Tels sont les moyens particuliers qui, suivant nous, doivent avoir pour résultat un bon enseignement. Comme pour les moyens généraux ci-dessus, il nous suffira de les avoir exposés ici brièvement.

CHAP. IV. Le chapitre IV de la méthodologie est spécialement didactique. Il examine comment se préparent et se donnent les leçons selon les diverses formes usitées. Il insiste sur les exercices d'intuition, du tracé des cartes, et des rédactions qui mettent en jeu les divers organes des sens et les facultés intellectuelles. Il examine ensuite quel doit être le point de départ de l'enseignement, en préconisant la géographie locale pour les commençants, tandis que les élèves plus avancés peuvent, par la méthode analytique, partir du globe entier pour arriver aux détails.



Bibliographies

I

Le *Bulletin* a publié à différentes fois, des articles qui avaient trait soit à la musique proprement dite, soit aux ouvrages ou recueils de musique.

Serait-il permis à un lecteur de dire quelques mots sur certains ouvrages pouvant former ce qu'on peut appeler la bibliothèque de l'organiste ?

Dans beaucoup de paroisses, l'instituteur remplit les importantes fonctions de « maître de chapelle » ou *Kapellmeister* comme disent les Allemands.

Il est donc de son devoir, et il y a va même un peu de son honneur, d'exercer le mieux possible ces fonctions, car elles ont pour but, non seulement la culture et le développement de l'art le plus sublime qui ait été donné à l'homme d'exercer, mais encore l'embellissement du culte divin et le rehaussement des touchantes cérémonies religieuses de l'Eglise catholique. Or, pour cultiver et développer cet art admirable, il faut nécessairement étudier et se perfectionner le plus possible.

Les leçons reçues à l'Ecole normale, si bonnes qu'elles soient, ne sont, pour la plupart, qu'une simple initiation aux principes de la musique. Il faudra donc que l'instituteur, une fois livré à lui-même, travaille à se perfectionner, comme du reste pour les autres branches, car, pour la musique surtout, qui n'avance pas recule. Cette étude sera toute personnelle, car à la campagne, impossible à l'instituteur de prendre des leçons chez des maîtres spéciaux. Il doit donc absolument avoir recours à quelques bons recueils, bien choisis et pratiques et dont l'étude lui soit vraiment profitable.

Nous avons pensé être utile aux lecteurs du *Bulletin* (aux lecteurs « mélomanes » seulement) en leur signalant quelques ouvrages qui, à notre humble avis, leur seront d'un grand service.

1^o *Méthode de musique religieuse* par J. Singenberger, chez Pustet à Ratisbonne. Cette méthode, comme son titre l'indique, est spécialement destinée à la musique d'église. Elle renferme d'abord les principes, bien gradués ; ce que l'on ne trouve pas dans toutes les méthodes.

Mais, ce qui rend cet ouvrage vraiment pratique, ce sont les nombreux exercices de modulations ou transpositions dans toutes les gammes usitées, modulations simples que l'on peut facilement apprendre de mémoire.

Viennent ensuite environ 300 morceaux d'orgue des meilleurs compositeurs contemporains de l'Allemagne, tels que Piel, Rinck, Meister, etc.

Puis, pour les virtuoses, quelques compositions de S. Bach et autres grands maîtres allemands.

La méthode se termine par l'accompagnement noté de l'*Asperges me*, des tons des psaumes, des divers répons de la messe dans plusieurs gammes.

Pour notre compte, nous trouvons cette méthode on ne peut plus pratique et pouvant rendre de grands services aux jeunes instituteurs.

2^o *L'Organiste pratique*, par Kœrner, édition Peters à Leipzig. Recueil de 658 pièces, du facile au plus difficile. Cet ouvrage constitue, nous semble-t-il, le complément obligé de la méthode Singenberger et se recommande surtout pour l'étude de la pédale et peut remplacer tous les recueils, vu le grand nombre de compositions qu'il contient.

3^o *Recueil de 123 morceaux*, par J. Frank, Paris. Il y a en France un grand nombre de recueils de compositions pour orgue ou harmonium, d'une valeur plus ou moins grande. Cependant, parmi les meilleurs, nous pouvons placer l'œuvre de J. Franck parce que le caractère de sa musique se rapproche de celui de la musique allemande. Ces morceaux sont très agréables et bien mélodieux.

En terminant, nous aimerions pouvoir recommander un petit traité d'harmonie ne renfermant que les matières utiles à un simple organiste ; mais les ouvrages de ce genre, édités en français, sont trop savants et peu pratiques. Les Allemands ont, encore ici, eu la primeur d'un traité d'harmonie pour musique religieuse qui est vraiment un modèle dans le genre. C'est l'*Harmonie-lehre*, par P. Piel, chez L. Schwann à Dusseldorf. Il n'a qu'un défaut : celui d'être en langue allemande. Il obtient un grand succès en Allemagne. Paru en 1889, en est aujourd'hui à sa deuxième édition.

Espérons qu'un ami de la musique religieuse nous en donnera bientôt une édition française. J. F.

II

Divertissements gymnastiques de l'enfance. Jeux et rondes, par ALLEMAND, chez Payot.

Précieux petit ouvrage qui rendra d'utiles services aux personnes dirigeant les salles d'asile ou les jardins d'enfants. C'est un recueil d'exercices gymnastiques et de jeux des plus agréables pour délasser et amuser les enfants, tout en les habituant à la bonne tenue, à la

démarche aisée et légère, aux mouvements gracieux et faciles des membres ; le tout est accompagné d'airs charmants et mélodieux. En un mot, ce petit livre propose un excellent exercice préparatoire à un cours de gymnastique plus sérieux.

Nous sommes persuadé que toute maîtresse d'école primaire y trouvera matière pour amuser utilement ses élèves pendant les récréations et les promenades.

III

Cantiques et chants populaires connus, recueillis par un instituteur. Imprimerie Delaspre, à Fribourg.

Ce recueil renferme quelques cantiques et une soixantaine de chants populaires, sans annotation, parce que les airs sont connus de tous les instituteurs. Trop souvent la leçon savante de musique tue le chant populaire, et les écoles où l'on chante le moins sont parfois celles où l'on donne peut-être le plus de leçons de musique. Cela se remarque surtout dans les villes où l'art musical est enseigné par des maîtres spéciaux. Au lieu de répandre la joie au milieu des enfants en rompant la monotonie de la classe, en animant les récréations et les promenades scolaires, la leçon de chant se présente ennuyeuse, monotone comme une leçon d'instruction civique. Or, ce charmant recueil permettra à l'instituteur de faire chanter beaucoup et souvent, indépendamment de la leçon de solfège. Il servira donc à rendre à la chanson la place qu'elle doit occuper à l'école et dans la famille. Nous ne doutons pas qu'un grand nombre d'instituteurs en sauront faire leur profit.

R. H.



CAISSE DE RETRAITE

DES

INSTITUTEURS FRIBORGEOIS

Le 2 mai, a eu lieu à Fribourg l'assemblée générale des membres de la Caisse de retraite des instituteurs.

Une trentaine de sociétaires étaient présents.

M. Crausaz, inspecteur, président du Comité, leur a souhaité la bienvenue en d'excellents termes.

A teneur du règlement, il a été immédiatement procédé à la nomination du bureau de l'assemblée lequel a été constitué comme suit : Président : M. Roulin, à Cugy ; vice-président : M. Débieux, à Grandvillard ; secrétaire : M. Bise, à Corminbœuf,

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été approuvé sans observation.

M. Collaud, secrétaire du Comité, a donné lecture du rapport du Comité sur l'administration de la Caisse pendant l'année 1891.

Ce rapport constate que les résultats financiers des comptes sont très favorables si on les compare à ceux des deux années